

Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 06.30.2016

Page 1 sur 12

Date de révision : 02.02.2018

Rim Ease

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange, de la société/l'entreprise

1.1 Identifiant de produit

Nom de produit : Rim Ease, Liquide de détalonnage

Code de produit : TEC720

Information complémentaires : Rév. 2.0

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes : Lubrifiant pour pneus

Utilisations déconseillées : Non déterminé ou non disponible.

Raisons pour lesquelles les utilisations sont déconseillées : Non déterminé ou non disponible.

1.3 Détails sur le fournisseur de la fiche technique

PROXITECH S.A.S.
3 avenue Gutenberg
77600 Bussy-Saint-Georges
France
Tel : +33 (0) 1 71 58 26 10 - Fax : +33 (0) 1 71 58 26 15
www.proxitech.com – contact@proxitech.com

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence :

Numéro d'urgence : +33 (0) 1 45 42 59 59

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange :

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP): La matière n'est pas classée comme dangereuse selon le Système général harmonisé (SGH)

Composants déterminant des risques de l'étiquetage :

Poly (éthylène oxyde)

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger : Aucun(e)

Mention d'avertissement : Aucun(e)

Mentions de danger : Aucun(e)

Déclaration de mise en garde : Aucun(e)

2.3 Autres dangers :

Aucun connu

SECTION 3 : Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Substance: Sans objet.

3.2 Mélange:

Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 06.30.2016

Page 2 sur 12

Date de révision : 02.02.2018

Rim Ease

Identification	Nom	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Poids %
Numéro CAS : 57-55-6	Propane-1,2-diol	Non classifié	1.5-2
Numéro CAS : 25322-68-3	Poly (éthylène oxyde)	Stot SE 3; H335	0.4-0.7
Numéro CAS : 102-71-6	2,2',2''-nitrilotriéthanol	Non classifié	<0.1
Numéro CAS : 4080-31-3	Méthénamine 3-chloroallylochloride	Acute Tox. 3; H301 Acute Tox. 3; H311 Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Irrit. 2; H319	<0.06
Numéro CAS : 144-55-8	Hydrogénocarbonate de sodium	Non classifié	<0.04
Numéro CAS : 111-42-2	2,2'-iminodiéthanol	Acute Tox. 4; H302 Skin Irrit. 2 ; H315 Eye Dam. 1; H318 Stot RE 2; H373	<0.02
Numéro CAS : 100-97-0	Hexaméthylènetetramine	Skin Sens. 1; H317 Flam. Sol. 2; H228	<0.01

Information complémentaires : Aucun(e)

Texte intégral des déclarations H et EUH : Voir section 16

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

4.1 Description des mesures de premier secours

Notes générales :

Non déterminée ou non disponible.

Après inhalation :

Détacher les vêtements et placer la personne en position confortable

Maintenir les voies ariennes non obstruées

Consulter/avertir un médecin si vous ne vous sentez pas bien

Après contact avec la peau :

Laver la zone avec au savon et à l'eau

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Après contact avec les yeux :

Rincer les yeux exposés avec l'eau pendant au moins 15 à 20 minutes

Si des symptômes se développent ou persistent, consulter un médecin

Après ingestion :

Rincer abondamment la bouche

Consulter un médecin si l'irritation, l'inconfort ou le vomissement persiste

4.2 Les symptômes et les effets les plus importants, aigus et retardés

Symptômes et effets aigus :

Non déterminée ou non disponible.

Symptômes et effets retardés :

Non déterminée ou non disponible.

4.3 Indication d'une intervention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaire

Traitement spécifique :

Non déterminée ou non disponible.

Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 06.30.2016

Page 3 sur 12

Date de révision : 02.02.2018

Rim Ease

Remarques pour le médecin :

Non déterminé(e) ou non disponibles

SECTION 5 : Mesures de lutte contre le feu

5.1 Agent d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser les agents extincteurs appropriés pour les matières combustibles adjacentes ou pour les sources d'allumage.

Moyens d'extinction inappropriés:

Non déterminé ou non disponible.

5.2 Dangers particuliers dus à la substance ou au mélange :

La décomposition thermique peut produire des émanations de vapeurs et de gaz irritants.

5.3 Conseil pour pompiers

Équipement de protection individuelle :

Utiliser l'équipement de lutte contre l'incendie habituel, des appareils respiratoires autonomes, des habits ajustés et scellés.

Précautions spéciales :

Non déterminé ou non disponible.

SECTION 6 : Mesures en cas de dégagement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence :

Assurer une ventilation adéquate.
Veiller à ce que les systèmes de traitement de l'air soient opérationnels.
Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection.

6.2 Précautions environnementales :

Ne doit pas être libéré dans l'environnement.
Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts, et autres cours d'eau.

6.3 Méthodes et matière pour le confinement et le nettoyage :

Porter des lunettes, des gants et des vêtements de protection.
Recueillir avec un matériau non combustible fixant les liquides (sable, terre de diatomée (argile), liants d'acides, liants universels).
Éliminer le contenu/contenant conformément aux réglementations locales.

6.4 Référence à d'autres sections :

Non déterminé ou non disponible.

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger :

Utiliser le produit dans un endroit adéquatement aéré.
Éviter d'inhaler le brouillard or la vapeur.
Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques.

7.2 Conditions pour un entreposage sécuritaire, y compris toutes incompatibilités :

Maintenir le conteneur bien fermé.
Protéger contre le gel et les dommages matériels.
Stocker dans un endroit frais bien aéré.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s) :

Non déterminé ou non disponible.

Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 06.30.2016

Page 4 sur 12

Date de révision : 02.02.2018

Rim Ease

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle



8.1 Paramètres de contrôle

Seules les substances à valeurs limites ont été incluses ci-dessous.

Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration admissible
Bulgaria	Hexaméthylènetetramine	100-97-0	MPT : 2.0 mg/m ³
	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	MPT : 10 mg/m ³
Estonia	Hexaméthylènetetramine	100-97-0	MPT 8 heures : 3 mg/m ³
	Hexaméthylènetetramine	100-97-0	LECT: 5 mg/m ³
	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	MPT 8 heures : 5 mg/m ³
	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	LECT : 10 mg/m ³
	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	MPT 8 heures : 3 ppm (15 mg/m ³)
	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	LECT : 6 ppm (30 mg/m ³)
Lithuania	Hexaméthylènetetramine	100-97-0	MPT 8 heures : 3 mg/m ³
	Hexaméthylènetetramine	100-97-0	LECT à 15 min: 5 mg/m ³
	Propane-1,2-diol	57-55-6	MPT 8 heures : 7 mg/m ³
	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	MPT 8 heures : 5 mg/m ³
	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	LECT à 15 min: 10 mg/m ³
	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	MPT 8 heures : 15 mg/m ³ (3 ppm)
	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	LECT à 15 min : 30 mg/m ³ (6 ppm)
Poland	Hexaméthylènetetramine	100-97-0	MPT 8 heures (NDS) : 4 mg/m ³
	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	MPT 8 heures (NDS) : 9 mg/m ³
Sweden	Hexaméthylènetetramine	100-97-0	Niveau Valeur Limite (NGV) : 3 mg/m ³
	Hexaméthylènetetramine	100-97-0	Limite à court terme (KTV): 5 mg/m ³
	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	Niveau Valeur Limite (NGV) : 0,8 ppm (5 mg/m ³)
	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	Limite à court terme (KTV) : 1,6 ppm (10 mg/m ³)
	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	Niveau Valeur Limite (NGV) : 3 ppm (15 mg/m ³)
	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	Limite à court terme (KTV) : 6 ppm (30 mg/m ³)
Czech Republic	Hydrogénocarbonate de sodium	144-55-8	MPT 8 heures : 5 mg/m ³
	Hydrogénocarbonate de sodium	144-55-8	Limite maximum (NPK-P): 10 mg/m ³
	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	MPT 8 heures : 5 mg/m ³

Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 06.30.2016

Page 5 sur 12

Date de révision : 02.02.2018

Rim Ease

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration admissible
	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	Limite maximum (NPK-P): 10 mg/m ³
	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	MPT 8 heures : 5 mg/m ³
	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	Limite maximum (NPK-P): 10 mg/m ³
Latvia	Hydrogénocarbonate de sodium	144-55-8	MPT 8 heures : 5 mg/m ³
	Propane-1,2-diol	57-55-6	MPT 8 heures : 7 mg/m ³
Slovakia	Poly (éthylène oxyde)	25322-68-3	MPT 8 heures (NPEL) : 1000 mg/m ³
Slovenia	Poly (éthylène oxyde)	25322-68-3	MPT 8 heures : 1000 mg/m ³ (fraction inhalable)
	Poly (éthylène oxyde)	25322-68-3	LECT: 4000 mg/m ³ (fraction inhalable)
	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	MPT 8 heures : 5 mg/m ³
	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	MPT 8 heures : 15 mg/m ³
Denmark	Poly (éthylène oxyde)	25322-68-3	MPT : 1000 mg/m ³
	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	MPT : 0,5 ppm (3,1 mg/m ³)
	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	MPT : 0,46 ppm (2 mg/m ³)
Germany	Poly (éthylène oxyde)	25322-68-3	Court terme (15 min) limite d'exposition AGW : 8000 mg/m ³ (fraction inhalable)
	Poly (éthylène oxyde)	25322-68-3	Valeur limite AGW: 1000 mg/m ³ (fraction inhalable)
	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	MAK : MPT 1,0 mg/m ³
Croatia	Propane-1,2-diol	57-55-6	Concentration maximale permise (8 heures) : 150 ppm (474 mg/m ³) [Totale vapeur et particules]
	Propane-1,2-diol	57-55-6	Concentration maximale permise (8 heures) : 150 ppm (10 mg/m ³) [Particules]
	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	Concentration maximale permise (8 heures) : 3 ppm (15 mg/m ³)
Ireland	Propane-1,2-diol	57-55-6	LEP (MPT) 8 heures : 150 ppm (470 mg/m ³) [vapeur et particules totales]
	Propane-1,2-diol	57-55-6	8 heures LEP (MPT) : 10 mg/m ³ (émanations)
	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	8 heures LEP (MPT) : 5 mg/m ³
	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	8 heures LEP (MPT) : 0,2 ppm (1 mg/m ³)
United Kingdom	Propane-1,2-diol	57-55-6	MPT : 150 ppm (474 mg/m ³) [Totale (vapeur et particules)]
	Propane-1,2-diol	57-55-6	MPT : 10 mg/m ³ (particules)
Belgium	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	MPT 8 heures : 5 mg/m ³
	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	MPT 8 heures : 0,46 ppm (2 mg/m ³)
Finland	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	Limite de 8 heures : 5 mg/m ³

Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 06.30.2016

Page 6 sur 12

Date de révision : 02.02.2018

Rim Ease

Pays (Base légale)	Substance	Identifiant	Concentration admissible
	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	Limite de 8 heures : 0,46 ppm (2 mg/m ³)
Italy	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	MPT 8 heures : 5 mg/m ³
	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	MPT 8 heures : 1 mg/m ³ (vapeur et fraction inhalable)
Portugal	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	Limite d'exposition 8 heures : 5 mg/m ³
	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	Limite d'exposition 8 heures : 2 mg/m ³
Spain	2,2',2''-nitrilotriéthanol	102-71-6	Limite d'exposition quotidienne à 8 heures (VLA_ED) : 5 mg/m ³
	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	Limite d'exposition quotidienne 8 heures (VLA_ED) : 0,46 ppm (2 mg/m ³)
France	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	Moyenne pondérée dans le temps (VME) : 3 ppm (15 mg/m ³)
Greece	2,2'-iminodiéthanol	111-42-2	MPT 8 heures : 3 ppm (15 mg/m ³)

Valeurs limites biologiques :

Aucune limite d'exposition biologique notée pour les ingrédients.

Niveau sans effet déduit (DNEL) :

Non déterminé ou non disponible.

Concentration sans effet prévu (PNEC) :

Non déterminé ou non disponible.

Information sur les procédures de suivi :

Une surveillance de la concentration des substances dans la zone de respiration des travailleurs ou dans le lieu de travail général peut être nécessaire pour confirmer la conformité à une LEP et le caractère adéquat des contrôles de l'exposition

Une surveillance biologique peut également être appropriée pour certaines substances

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés :

Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation du maniement.

Assurer une ventilation par aspiration ou d'autres mesures techniques pour maintenir les concentrations de vapeur et de brouillard au-dessous des limites d'exposition applicables au lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OEL (Limites d'exposition professionnelle)) indiquées précédemment.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux et du visage :

Masque ou lunettes de sécurité ou une protection appropriée des yeux.

Protection corporelle et cutanée :

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance.

Porter des vêtements appropriés afin d'éviter tout contact avec la peau.

En cas de contact continu, nous recommandons des gants nitrile avec un délai de rupture de plus de 240 minutes, de préférence > 480 minutes lorsque des gants appropriés peuvent être identifiés.

Protection respiratoire :

Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations en suspens dans l'air au-dessous des limites d'exposition recommandées (s'il y a lieu) ou à un niveau acceptable (dans des pays où les limites d'exposition n'ont pas été spécifiées), il convient de porter un respirateur homologué.

Utilisez un masque respiratoire avec alimentation en air à pression positive s'il y a un risque de rejet

Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 06.30.2016

Page 7 sur 12

Date de révision : 02.02.2018

Rim Ease

non contrôlé, si les niveaux d'exposition ne sont pas connus, ou pour toute autre situation où un simple masque respiratoire purificateur d'air peut ne pas fournir une protection adéquate. Utilisez un masque respiratoire agréé NIOSH/MSHA ou aux normes européennes EN149 si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation ou d'autres symptômes apparaissent. Conformez-vous à la norme européenne EN149.

Mesures générales d'hygiène :

- Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Se laver les mains avant les pauses de travail et à la fin du travail.
- Laver tout vêtement contaminé avant de le réutiliser.

Contrôles d'exposition environnementale :

- Sélectionnez les commandes en fonction d'une évaluation des risques des conditions locales.
- Se reporter à la section 6 pour des informations sur les mesures de libération accidentelles.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés de base physiques et chimiques

Apparence	Liquide visqueux bleu
Odeur	Surfactant léger
Seuil d'odeur	Non déterminée ou non disponible.
pH	Non déterminée ou non disponible.
Point de fusion/congélation	0 °C
Point d'ébullition initial/plage	100 °C
Point d'éclair (creuset fermé)	Non déterminée ou non disponible.
Taux d'évaporation	Non déterminée ou non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non déterminée ou non disponible.
Limite supérieure d'inflammabilité/explosivité	Non déterminée ou non disponible.
Limite inférieure d'inflammabilité/explosivité	Non déterminée ou non disponible.
Pression de vapeur	Non déterminée ou non disponible.
Densité de vapeur	Non déterminée ou non disponible.
Densité	Non déterminée ou non disponible.
Densité relative	1,0
Solubilité	Non déterminée ou non disponible.
Coefficient de partition (n-octanol/eau)	Non déterminée ou non disponible.
Température d'auto-inflammation	Non déterminée ou non disponible.
Température de décomposition	Non déterminée ou non disponible.
Viscosité dynamique	Non déterminée ou non disponible.
Viscosité cinématique	Non déterminée ou non disponible.
Propriétés explosives	Non déterminée ou non disponible.
Propriétés oxydantes	Non déterminée ou non disponible.

9.2 Autres informations

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité :

Ne réagit pas dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2 Stabilité chimique :

Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 06.30.2016

Page 8 sur 12

Date de révision : 02.02.2018

Rim Ease

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses:

Stable dans des conditions normales d'utilisation et d'entreposage.

10.4 Conditions à éviter :

Aucun connu.

10.5 Matériaux incompatibles :

Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux :

Aucun connu.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Évaluation : Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement..

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Voie	Résultat
2,2'-iminodiéthanol	orale	DL50 Rat - ~ 1100 mg/kg
Méthénamine 3-chloroallylochloride	orale	DL50 - Lapin - 78,5 mg/kg
	dermique	DL50 - Lapin - 565 mg/kg

Corrosion / irritation de la peau

Évaluation : Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement..

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
2,2'-iminodiéthanol	Provoque l'irritation cutanée
Méthénamine 3-chloroallylochloride	Effet irritant pour la peau.

Domages/irritations oculaires sévères

Évaluation : Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement..

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
2,2'-iminodiéthanol	Provoque de sérieuses lésions aux yeux
Méthénamine 3-chloroallylochloride	Effet irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Évaluation : Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement..

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 06.30.2016

Page 9 sur 12

Date de révision : 02.02.2018

Rim Ease

Nom	Résultat
Hexaméthylènetetramine	Sensibilisation possible par contact avec la peau.

Cancérogénicité

Évaluation : Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement..

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Centre international de recherche sur le cancer (IARC) :

Nom	Classification
2,2',2''-nitrioltriéthanol	Groupe 3 - Inclassable quant à sa concérogénicité pour l'humain

Programme de toxicologie national (NTP) : Aucun de ces ingrédients n'est sur la liste.

Mutagénicité sur cellules germinales

Évaluation : Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement..

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité reproductrice

Évaluation : Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement..

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité systémique pour certains organes cibles (exposition unique)

Évaluation : Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement..

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
Poly (éthylène oxyde)	Peut causer une irritation des voies respiratoires en une seule exposition.

Toxicité systémique pour certains organes cibles (expositions répétées)

Évaluation : Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement..

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance :

Nom	Résultat
2,2'-iminodiéthanol	Le composant affecte le foie et le sang par une exposition répétée.

Toxicité par aspiration

Évaluation : Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement..

Données sur le produit :

Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Informations sur les voies d'exposition probables :

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques :

Aucune donnée disponible.

Autres informations :

Aucune donnée disponible.

Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 06.30.2016

Page 10 sur 12

Date de révision : 02.02.2018

Rim Ease

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aiguë (court terme)

Évaluation : Selon les données disponibles, n'est pas conforme aux critères de classement..

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

Toxicité chronique (long terme)

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

12.3 Potentiel bioaccumulatif

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Données sur le produit : Aucune donnée disponible.

Données sur la substance : Aucune donnée disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT : Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT (persistante, bioaccumulable et toxique).

Évaluation vPvB : Ce produit ne contient aucune substance considérée comme vPvB (très persistante et très bioaccumulable).

12.6 Autres effets indésirables : Aucune donnée disponible.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations correspondantes :

Il est de la responsabilité du producteur de déchets de caractériser correctement tous les déchets conformément aux réglementations applicables

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Transport international de marchandises dangereuses par route/chemin de fer (ADR/RID)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur.	Aucun(e)

Transport international de marchandises dangereuses par voies navigables intérieures (ADN)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger pour le transport	Aucun(e)

Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 06.30.2016

Page 11 sur 12

Date de révision : 02.02.2018

Rim Ease

Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur.	Aucun(e)

Marchandises dangereuses maritimes internationales (IMDG)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur.	Aucun(e)

Règlements sur les marchandises dangereuses de l'Association internationale du transport aérien (IATA-DGR)

N° UN	Non réglementé
Nom d'expédition approprié UN	Non réglementé
Classe(s) de danger pour le transport	Aucun(e)
Groupe d'emballage	Aucun(e)
Risques environnementaux	Aucun(e)
Précautions particulières pour l'utilisateur.	Aucun(e)

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières en matière de sécurité, de santé et d'environnement pour la substance ou le mélange.

Règlements européens

Liste d'inventaire (EINECS) :

100-97-0	Hexaméthylènetetramine	Inscrite
144-55-8	Hydrogénocarbonate de sodium	Inscrite
4080-31-3	Méthénamine 3-chloroallylochloride	Inscrite
25322-68-3	Poly (éthylène oxyde)	Non listé
57-55-6	Propane-1,2-diol	Non listé
102-71-6	2,2',2''-nitriлотriéthanol	Inscrite
111-42-2	2,2'-iminodiéthanol	Inscrite

Liste de candidats REACH SVHC : Non déterminé.

Autorisations REACH SVHC : Non déterminé.

Restriction REACH : Non déterminé.

Classe de pollution des eaux (WGK) (Produit) : Non déterminé.

Classe de pollution des eaux (WGK) (Substance) : Non déterminé.

Autres règlements

Allemagne MAK : Méthénamine 3-chloroallylochloride : MPT 8 heures : 2 mg/m³, Poly (éthylène oxyde) : MPT 8 heures : 1000 mg/m³, 2,2',2''-nitriлотriéthanol : MPT 8 heures : 5 mg/m³, 2,2'-iminodiéthanol :

Fiche de Données de Sécurité

Selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) et (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date de préparation initiale : 06.30.2016

Page 12 sur 12

Date de révision : 02.02.2018

Rim Ease

MPT : 1,0 mg/m³ (8 heures)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance/ce mélange par le fournisseur.

SECTION 16 : Autres informations

Indication des modifications:

Sans objet.

Sigles et abréviations : Aucun(e)

Procédure de classement :

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)	Méthode utilisée
---	------------------

Synthèse du classement à la section 3:

Stot SE 3; H335	Toxicité pour certains organes cibles suite - à une exposition unique, catégorie 3, irritation des respiratoires
Acute Tox. 3; H301	Toxicité aiguë (oral), catégorie 3
Acute Tox. 3; H311	Toxicité aiguë (dermique), catégorie 3
Skin Irrit. 2 ; H315	Irritation de la peau, Catégorie 2
Eye Irrit. 2; H319	Irritation oculaire, catégorie 2A
Acute Tox. 4; H302	Toxicité aiguë (oral), catégorie 4
Eye Dam. 1; H318	Lésions oculaires sérieuses, catégorie 1
Stot RE 2; H373	Toxicité pour certains organes cibles suite - expositions répétées, Catégorie 2
Skin Sens. 1; H317	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
Flam. Sol. 2; H228	Solides inflammables, Catégorie 2

Synthèse des énoncés de risqué à la section 3:

H335	Peut entraîner une irritation des voies respiratoires
H301	Toxique en cas d'ingestion
H311	Mortel en cas de contact avec la peau
H315	Provoque l'irritation cutanée
H319	Provoque une grave irritation des yeux
H302	Nocif en cas d'ingestion
H318	Provoque de sérieuses lésions aux yeux
H373	Peut endommager les organes suite à une exposition répétée ou prolongée
H317	Peut causer une réaction allergique de la peau
H228	Solide inflammable

Avis de non-responsabilité :

Ce produit a été classifié conformément à l'EC 1272/2008 (CLP) et à l'EC 1907/2006 (REACH).

L'information fournie à la présente fiche de données de sécurité (FDS) est exacte, au meilleur de notre connaissance, à partir des renseignements disponibles. L'information fournie vise à guider l'utilisateur dans la manipulation, l'utilisation, la gestion, l'entreposage, le transport, l'élimination et le déversement sécuritaires et ne doit pas être considérée comme une garantie de spécifications ou de qualité.

L'information ne renvoie qu'à matière spécifique ci- désignée et il se peut qu'elle ne soit pas valable lorsque cette matière est combinée à d'autres matières à moins que ce soit précisé dans le texte.

L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

NFPA : 1-0-0

HMIS : 1-0-0

Date de préparation initiale : 06.30.2016

Date de révision : 02.02.2018

Fin de la fiche signalétique de sécurité de produit